

Association Loi 1901
Club affilié à la FFESSM sous le N° 07770725 et
Enregistré en Préfecture de Seine-et-Marne sous le N° W772000712

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt cinq, le samedi 11 janvier, les adhérents et le bureau des plongeurs d'ancœur se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière dans la salle Louis Aragon 28 rue Aristide Briand à Nangis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant : *examen et approbation du projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 janvier 2024 * rapport moral et d'activités 2024 * rapport financier 2024 * quitus des comptes financiers 2024 au trésorier * Présentation et adoption du budget prévisionnel 2025 *Examen et approbation de la modification du règlement intérieur * Nomination du responsable du matériel * Nomination du directeur technique * Tarifs saison 205/2026 * Activités du club prévues au cours de l'année * Questions diverses * Clôture de l'AG.

Il résulte de la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres de séance que :

Étaient présents : Clerc Stéphane, Clerc Rémi, Thénard Laurent, Mareix Gilles, Crouzet Gaëlle, Soares Sandrine, Dufournaud Joëlle, Riou Jean-marc, Vergnol Marylène, Frugier Elysabeth, Frugier Jean-claude, Durual Didier, Legrand Pascal, et Mistrali Dominique.

Mineurs représentés : Clerc Giulia, Clerc Thylian, Guichard Anaëlle, Vermeulen Tom, Ruffieux Chloé, Tétard Myrtille, Naeem Zoé

Étaient représentés : Letailler Natacha, Rouveau Eric, David Nicolas, Rôtrou Emilie, Jaccon Régis, Barrault Fabienne, Viaud Ange-Michel, Perrin Laura.

Étaient excusés : Voisembert Nathalie, Seroi Sophie, Courtois Christophe, Thénard Marylou.

Soient 30 membres présents ou représentés sur 45 adhérents, le quorum étant atteint, Clerc Stéphane, président, procède à l'ouverture de l'assemblée générale de l'association des plongeurs d'Ancoeur à 19h40.

En conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur les différents points.

Il est décidé en début de séance un vote à main levée pour l'ensemble des décisions à venir.

Il n'est désigné ni président, ni secrétaire, ni scrutateur de séance.

1ère résolution : examen et approbation du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 13 janvier 2024 :

Aucune observation n'étant formulée sur ce procès-verbal, il est adopté à l'unanimité.

2ème résolution : Rapport moral et d'activités du Président :

Le président souhaite ses vœux à tous. Il remercie Mme Le Bouter en tant que Maire pour sa confiance et pour la subvention de 800 euros au titre de 2024. Il l'a remercié également en tant que conseillère départementale pour la subvention de 456 euros et la gratuité de la salle pour l'Assemblée Générale. Il remercie également Mme Poirier présente ce jour pour son soutien.

Le CODEP 77 est également remercié pour son accompagnement en matière d'aide, de conseil et de formation.

Effectif du club : 29 adultes et 16 jeunes soit un total de 45 adhérents

Inscription de l'association au dispositif LABAZ instauré par la Région Ile de France, ce qui a permis aux jeunes de 15 à 17 ans de bénéficier d'une subvention pour la cotisation allant jusqu'à 100 euros.

Matériel : 6 back-pack, 2 parachutes de plongée, 2 bouée torpedo, 4 batons de relai et différents matériel ont été achetés pour la pratique de la Plongée Sportive en Piscine.

Activités 2024 :

TIV fait le 23/03/2024 puis le 18/11/2024.

PSP : défi des retro'lympique fait avec le CSM Plongée de Montereau

Photos sous marine : accueil au club d'Eric Rouveau photographe sous marin et responsable de la commission « photo vidéo » au sein du codep77. Exposition faite dans le hall de la piscine de NANGIS du 20/04/2024 au 06/05/2024.

4 niveaux 1 passés avec succès ainsi qu'un plongeur d'or et un d'argent

Plusieurs sorties organisées en milieu naturel pour le passage de niveau 2 de Gaëlle et Emilie.

Entraînements à l'ile de loisirs de Bois le Roi : tous les dimanches matin en juillet et août

Festiv'été : 3 ateliers programmés en juillet 2024

forum des associations : samedi 7 septembre 2024

Reprise des entraînements le 09/09/2024

Assemblée Générale du Codep 77 le 16/09/2024

Assemblée Générale du Comité régional FFESSM Ile de France le 05/10/2024

Séjour Açores du 06 au 13/10/2024

Téléthon le 29/11/2024

3 ème résolution : rapport financier :

Le total des recettes est de 24 661,78 euros et celui des dépenses de 21603,50 euros. D'où un résultat de 3058,28 euros. Au 31/12/2024, il y avait en caisse 15 670 euros. Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 ème résolution : quitus au trésorier :

Le quitus est donné au trésorier sur les comptes clôturés au 31/12/2024 à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 ème résolution : présentation et adoption du budget prévisionnel 2025 :

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2025 : 40 031 euros de recettes et 40 031 euros de dépenses. Suite à l'argumentation concernant l'achat d'un nouveau compresseur, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6 ème résolution : nomination du responsable du matériel :

Conformément aux statuts et règlement intérieur du club, il convient de nommer un responsable du matériel qui soit TIV (technicien d'inspection visuelle). L'Assemblée approuve la candidature de Pascal Legrand à l'unanimité des membres présents et représentés.

Responsable matériel : Pascal Legrand

7 ème résolution : nomination du directeur technique :

Conformément aux statuts et règlement intérieur du club, il convient de nommer chaque année, un Directeur Technique qui doit être obligatoirement E1 au minimum. Cette année, cette fonction était occupée par Nathalie Voisembert qui accepte d'être reconduite.

L'Assemblée approuve la candidature de Nathalie Voisembert à l'unanimité des membres présents et représentés.

Directeur Technique : Nathalie Voisembert

Directeur Technique Adjoint : Didier Durual

8 ème résolution : tarif saison 2025/2026 :

Le bureau souhaite augmenter les cotisations pour la prochaine saison passant de 120 euros à 130 euros ~~les coûts de fonctionnement~~ Assurance club, cotisation CODEP 77) augmentant tous les ans.

L'Assemblée approuve cette décision à l'unanimité des membres présents et représentés.

9 ème résolution : Modification du règlement intérieur :

Conformément à l'article 13 des statuts du club, le comité directeur a procédé à la modification du règlement intérieur concernant le prêt de matériel. L'Assemblée approuve le nouveau règlement intérieur à l'unanimité des membres présents et représentés.

10 ème résolution : activités prévues en 2025 :

- passage de plongeurs d'or ou d'argent pour tout les jeunes
- passage niveau 1 : Sophie, Ange, Maéva, Nell, Tom, Ronon
- journée détente : non définie, pour un moment convivial
- inspection visuelle des blocs : date à définir
- reepreuve des blocs : 6 doivent partir
- île de loisirs de bois le roi : juillet/aout
- festiv'ete : juillet/aout ateliers autour de la mer avec la mairie de Nangis
- forum des associations : début septembre
- séjour en Espagne a calella de Palfrugile (club poséidon) du 24/05/2025 au 31/05/2025
- séjour ustica fin septembre (devis en attente)

prévision séjour 2026 : croisière en Egypte avec Anthias Plongée sur le Nautilus en octobre 2026

11 ème résolution : questions diverses :

Point sur l'achat d'un compresseur performant : la demande de travaux est en cours auprès de la mairie. Un devis a été fait par une société indépendante pour chiffrer le coût de l'installation de la prise, celui-ci est de 264 euros.

Possibilité d'acheter un compresseur d'occasion. Tonnelle du club à donner actuellement chez le trésorier.

Rappel Site Internet : son adresse <https://lesplongeursdancoeur.wixsite.com/website-2>

Il est toujours actif. Vous pouvez y trouver des renseignements variés et instructifs. Vous pouvez aussi flasher le QR code figurant sur les mails que vous recevez pour y accéder directement.

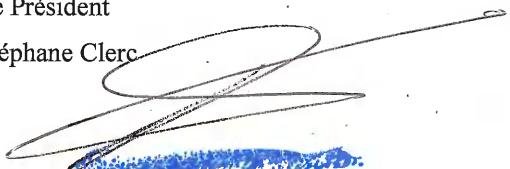
Aucun complément n'étant proposé, la séance est levée à 21h20

Clôture de l'AG et repas partagé

Fait à Nangis, le 11 janvier 2025

Le Président

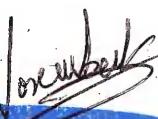
Stéphane Clerc



Club affilié à la F.F.E.S.S.M sous le n° 0777 0725

La secrétaire

Nathalie Voisembert-Guichard



Club affilié à la F.F.E.S.S.M sous le n° 0777 0725

Club affilié à la F.F.E.S.S.M sous le n° 0777 0725